

Jean-Marie Harribey

**Maître de conférences en sciences économiques
à l'Université Bordeaux IV**

**Rapport sur la thèse de doctorat en sciences politiques
présentée par Eric TOUSSAINT
à l'Université de Liège (28 juin 2004)**

**« Enjeux politiques de l'action de la Banque Internationale
pour la Reconstruction et le Développement
et du Fonds Monétaire international envers le tiers-monde.
Analyse de l'influence des logiques financières mondiales
impulsées par le FMI et la BIRD sur les pratiques politiques des
pays en développement, suivie de propositions d'alternatives »**

La thèse de doctorat en sciences politiques présentée par Monsieur Eric Toussaint porte sur les « Enjeux politiques de l'action de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement et du Fonds Monétaire international envers le tiers-monde ». Elle a été co-dirigée par Monsieur Jean Beaufays (Université de Liège) et Monsieur Pierre Cours-Salies (Université Paris 8).

Comme l'indique son sous-titre, cette thèse procède à une « analyse de l'influence des logiques financières mondiales impulsées par le FMI et la BIRD sur les pratiques politiques des pays en développement, suivie de propositions d'alternatives ». Elle couronne un ensemble de travaux menés par Eric Toussaint depuis une vingtaine d'années sur les sujets de la mondialisation financière, des politiques des institutions multilatérales, de la montée de l'endettement du tiers-monde et de la nécessité d'annuler cette dette. Pour ne citer que ses travaux les plus connus et les plus récents, Eric Toussaint a publié en 1998 un ouvrage très important *La Bourse ou la vie*, repris et augmenté en 2004 dans *La finance contre les peuples*, qui constitue une véritable somme, document de référence internationale. Parallèlement, Eric Toussaint a participé à de nombreux travaux collectifs, sanctionnés par la publication de plusieurs ouvrages marquants, en collaboration notamment avec Arnaud Zacharie (*Sortir de l'impasse*, 2002) et Damien Millet (*50 questions/50 réponses sur la dette, le FMI et la Banque mondiale*, 2002). Ces nombreuses publications ponctuent une activité inlassable de recherche et aussi d'action menée dans le cadre associatif, particulièrement au sein du Comité pour l'annulation de la dette du tiers-monde (CADTM) qu'il a créé.

La thèse d'Eric Toussaint se propose de montrer comment les institutions financières internationales issues de la Conférence de Bretton-Woods en 1944, le Fonds monétaire international d'un côté, et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement de l'autre, qui forma quelques années après avec d'autres institutions (l'Association internationale pour le développement, la Société financière internationale, le Centre internationale pour le règlement des différends relatifs aux investissements, et l'Agence multilatérale de garantie des investissements) le groupe de la Banque mondiale, virent leur mission initiale de régulation pour éviter le retour de crises du type de celles des années 1930 se transformer en un objectif d'assujettissement de l'ensemble des pays du monde, et particulièrement de ceux de la périphérie en développement, aux règles du capitalisme néo-libéral, la première de toutes étant la liberté de circulation des capitaux.

Cette thèse est structurée autour de quatre parties : 1) Le contexte des transformations du capitalisme mondial ; 2) La dette, l'ajustement structurel, les politiques du FMI et de la BM ; 3) Etude de cas ; 4) Perspectives.

Dans la première partie, Eric Toussaint dresse le cadre dans lequel vont agir de concert le FMI et la BM. Le contexte est celui de la mondialisation financière entraînant la dégradation des conditions de vie des classes populaires et des inégalités croissantes, pendant que grandit l'influence des multinationales originaires pour la plupart des pays de la Triade, Etats-Unis, Japon, Europe, et qu'au contraire les pays de la périphérie capitaliste sont marginalisés. L'asservissement des systèmes productifs à la finance débouche alors sur la crise du modèle néo-libéral.

C'est dans la deuxième partie qu'apparaissent nettement le rôle et l'influence du FMI et de la BM. Loin d'être le fruit d'une décision autonome, la politique du FMI et de la BM a été et est toujours une arme entre les mains des grandes puissances capitalistes, et surtout des Etats-Unis d'Amérique. C'est peu de dire qu'elle ne fut pas l'expression d'une volonté démocratique des peuples auxquels elle fut appliquée. Les exemples abondent pour montrer que la pratique courante du FMI et de la BM, exprimant les intérêts du gouvernement américain ou ceux des firmes multinationales, fut d'apporter une aide financière massive aux

pires dictatures et au contraire de couper les vivres aux gouvernements populaires ou manifestant une trop grande indépendance vis-à-vis de l'orthodoxie libérale.

Que ce soit parce que le FMI et la BM fonctionnent sur le mode censitaire (un dollar = une voix) ou parce que les Etats-Unis disposent d'une minorité de blocage, ou parce que la vision du développement du FMI et de la BM est celle de la pensée néo-classique qui attribue à l'allocation des ressources par le marché et à la libéralisation du commerce extérieur des vertus qui ne furent jamais démontrées, tout concorde pour interpréter l'action de ces institutions comme un instrument au service des grands intérêts qui dominant le monde.

Après avoir incité nombre de pays en développement à recourir à l'emprunt pour financer leurs projets, le FMI et la BM purent imposer aux plus endettés d'entre eux des plans d'ajustement structurel qui eurent deux fonctions : préserver le système bancaire mondial d'un risque de non remboursement et soumettre les pays en développement aux nouvelles règles de l'ordre mondial. Ceux-ci devaient retrouver, après une cure d'austérité certes pénible, une situation meilleure avec la croissance retrouvée. Eric Toussaint n'a pas de peine à montrer qu'il n'en fut rien : le choix en faveur des exportations se fit au détriment de la satisfaction des besoins locaux ; la dévaluation et la suppression des subventions aux produits de base se soldèrent par la paupérisation ; les coupes sombres dans les budgets publics eurent pour résultat de diminuer l'accès à l'école, aux soins et à l'eau potable. Dans un chapitre spécifique, Eric Toussaint décrit par le menu les multiples canaux par lesquels un transfert de richesses s'opère non pas du Nord vers le Sud mais du Sud vers le Nord.

Pour ne citer que quelques chiffres, en 1980, la dette extérieure des pays en développement était de 580 milliards de dollars, et elle atteignait 2400 milliards en 2002. Dans le même temps, les PED ont remboursé 4600 milliards à leurs créanciers qu'Eric Toussaint assimile à juste titre à 50 plans Marshall. Le remboursement de la dette représente donc un transfert net massif de la périphérie vers le centre : pour le seul remboursement de la dette publique, entre 200 et 230 milliards de dollars par an, soit plus de quatre fois l'aide publique au développement.

Ne se contentant pas de nous donner une analyse globale des mécanismes de la dette, de sa crise et de la main mise politique des grandes puissances capitalistes sur le tiers-monde par le biais du FMI et de la BM, Eric Toussaint présente dans la troisième partie de sa thèse une série d'études de cas analysant entre autres : les origines et les conséquences de la crise du Sud-est asiatique en 1997 ; puis les cas de l'Indonésie et de la République démocratique du Congo, emblématiques de la corruption, de la collusion entre les institutions multilatérales, les Etats-Unis et un régime dictatorial ; et aussi le cas tragique du génocide rwandais préparé sous les yeux de l'Occident et de ses institutions. Eric Toussaint termine ce panorama par le cas de l'Amérique latine qui illustre bien la récurrence des crises dont l'origine doit être située dans la pratique des classes dominantes locales alliées au capital international.

Eric Toussaint soumet dans la quatrième partie une série de propositions qu'il nomme « pistes pour des alternatives » qui font écho à beaucoup d'aspirations aujourd'hui exprimées par les mouvements sociaux opposés aux mesures libérales. L'annulation de la dette du tiers-monde, et en premier lieu l'annulation de la « dette odieuse » contractée par un régime dictatorial à son propre avantage et avec l'accord tacite des créanciers, figure en tête de ces propositions. Suivent des propositions de taxes globales pour financer une véritable aide au développement, mais qui ne seraient efficaces que si, parallèlement, un autre modèle de développement était instauré, dans lequel l'autonomie alimentaire et un autocentrage adapté au niveau de développement atteint deviendraient prioritaires.

Devant un travail d'une telle ampleur, on doit commencer par souligner la première qualité de cette thèse : sa transversalité disciplinaire. Thèse de sciences politiques mais qui mobilise un savoir d'historien, d'économiste, voire de sociologue.

Eric Toussaint fait œuvre d'historien à un double titre. D'abord en présentant une série de monographies toutes aussi documentées les unes que les autres, et aussi en replaçant celles-ci dans une interprétation d'ensemble de la période contemporaine marquée par la contre-révolution libérale dans laquelle les institutions multilatérales ont joué un rôle déterminant, et ce d'autant plus qu'au FMI et à la BM s'est ajoutée depuis 1994 l'Organisation mondiale du commerce dont on connaît bien le cahier des charges libéral.

Eric Toussaint fait œuvre d'économiste parce qu'il ne se contente pas de décrire, ce qui aurait déjà constitué un apport non négligeable, mais il propose une analyse des mécanismes qui ont conduit presque inexorablement à l'engrenage de l'endettement. Pour cela il mobilise l'évolution des taux d'intérêt réels dans le monde à partir de 1979 ; il montre comment les modèles théoriques de développement fortement teintés de libéralisme ont marqué les préconisations du FMI et de la BM, allant de Heckscher-Ohlin-Samuelson à Rostow. Mais faire œuvre d'économiste n'est pas très original. Ce qui l'est davantage, c'est faire œuvre d'économiste critique, œuvre qui, par sa méticulosité et sa cohérence, se situe à un très haut niveau. On pourrait aussi dire qu'Eric Toussaint présente une thèse d'économie politique, au sens où on l'entendait avant que la théorie néo-classique n'impose sa vision étriquée et erronée de la science économique.

Eric Toussaint se démarque de l'approche economiciste traditionnelle parce que, derrière les mécanismes d'assujettissement des PED aux normes du marché mondial, il nous montre que sont en jeu des rapports de forces politiques, et, mieux, derrière ceux-ci se trouvent des rapports de forces sociaux, la libéralisation du capitalisme étant le moyen de ponctionner une fraction supplémentaire du surproduit social par les propriétaires du capital. Eric Toussaint, sociologue donc, autant que politiste, économiste et historien.

Sur le plan factuel, on soulignera la somme phénoménale de renseignements fournis par la thèse d'Eric Toussaint. On mesure combien d'années de recherche leur accumulation a demandé. Ce qui fait de cette thèse une œuvre de maturité, témoignant d'une connaissance très profonde du sujet, au point de se demander si Eric Toussaint ne connaît pas par cœur tous les rapports du FMI, de la BM, du PNUD, etc. Il ne se contente pas de nous les restituer dans une riche synthèse, il les sort de leur tonalité souvent lénifiante lorsqu'ils ont à avouer l'échec des politiques d'ajustement ou plutôt leur extraordinaire réussite en termes d'enrichissement des riches et d'appauvrissement des pauvres.

Dira-t-on qu'Eric Toussaint fait preuve de parti pris ? Je répondrai qu'il prend parti au sens où il *soutient une thèse* (il faut entendre doublement cette expression), ou, dit autrement, il soutient une vraie thèse, de doctorat en l'occurrence, qui fait le choix de lier la réflexion scientifique et le projet politique d'émancipation humaine. L'ordre des valeurs n'étant pas susceptible de démonstration, on saura gré à Eric Toussaint d'afficher ses convictions pour ne pas entraîner vers lui le lecteur à son insu, tout en restant à l'intérieur de limites raisonnables et propres à laisser des questions ouvertes.

Parce que la grande qualité du travail d'Eric Toussaint bénéficiera à l'ensemble de la communauté des chercheurs, il est souhaitable que la discussion s'engage avec lui sur un certain nombre de points dont l'enjeu mérite qu'ils soient toujours plus approfondis. Je les regrouperai en trois catégories bien qu'elles soient certainement liées entre elles : questions, théoriques, méthodologiques et politiques.

L'une des idées maîtresses d'Eric Toussaint est que les politiques du FMI et de la BM sont au service des intérêts capitalistes. A plusieurs reprises, il indique que le mécanisme menant à l'engrenage de la dette peut s'analyser comme un transfert de surplus social vers les

classes possédantes mondiales. Il soutient aussi l'idée selon laquelle il existe, au sein du capitalisme financiarisé, un « conflit pour partager le surplus de valeur » (p. 43) entre l'investissement et la rémunération du capital. Pourquoi alors n'avoir pas davantage précisé que cette analyse repose en amont sur une théorie de la valeur qui fait procéder la valeur créée du travail ? Sans cette théorie qui réduit à néant la croyance en l'autonomie et la fécondité du capital, il n'est guère possible de fonder une analyse en termes d'exploitation et de domination, d'autant plus que l'objectif d'Eric Toussaint est d'arriver à une vision à la fois politique et socio-économique. La théorie de la valeur de Marx reste en filigrane dans sa thèse. Il serait intéressant de connaître les raisons pour lesquelles il ne l'a pas rendue explicite.

L'explicitation des fondements théoriques sur lesquels s'appuie sans doute Eric Toussaint ne lui serait-elle pas utile pour assurer davantage, et peut-être discuter, le concept de « dette odieuse » qu'il emploie pour justifier l'annulation de tout ou partie de la dette du tiers-monde ? Essayons-nous au raisonnement suivant. S'il existe une dette odieuse, c'est qu'il en existe une qui n'est pas odieuse parce que, en suivant les critères d'Eric Toussaint, elle a été contractée par un gouvernement intègre (non corrompu) et démocratique, à des fins légitimes au regard des besoins à satisfaire. Mais il se peut très bien qu'un tel pays ne puisse rembourser un emprunt sans en contracter un nouveau, négocié à un taux d'intérêt plus élevé à cause de la prime de risque exigée par les créanciers : nous voilà dans le cercle vicieux de la dette qui monte par effet de boule de neige dû à la montée inexorable du taux d'intérêt. Qualifier cette dette de « non odieuse » ne revient-il pas à légitimer la rémunération du capital qui est toujours un prélèvement sur le produit du travail ? Arrêtons notre raisonnement pour dire qu'il y a peut-être un risque à élaborer un concept politique sur une base morale, morale au demeurant tout à fait recevable. Autrement dit, que gagne-t-on à « moraliser » une question éminemment politique ? Le projet de « mettre à l'amende les capitalismes fraudeurs » (p. 322) ne participe-t-il pas de cette idée que le capitalisme souffrirait de la présence de brebis galeuses ? Et ne s'agit-il pas là du sens commun libéral dont on a vu de belles réminiscences lors des récents scandales financiers ? En bref, il est pratiquement certain qu'Eric Toussaint pense que l'engrenage de la dette du tiers-monde doit être combattu indépendamment du caractère dictatorial de tel ou tel régime puisque l'intérêt est une fraction de la plus-value. Mais pour rendre compte de la dette ainsi, n'est-il pas indispensable de la théoriser ?

L'explicitation des fondements théoriques permettrait peut-être aussi de distinguer l'affaiblissement de la position des pays du Sud qui résulte de la détérioration des termes de l'échange (analyse dans le temps) et la situation de l'échange inégal à la « Emmanuel » qui résulte d'un échange de travaux en quantité inégale (analyse en un instant donné). Les deux phénomènes peuvent être certes reliés, le second pouvant expliquer en partie le premier, mais ils ne peuvent être confondus, d'autant que les combinaisons échange inégal-évolution des termes de l'échange ont pu varier selon les époques. Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il n'y a pas toujours eu détérioration des termes de l'échange pour les PED ou pour tous les PED selon les spécialisations de production. Dans les phases d'amélioration des termes de l'échange pour les PED ou certains PED, l'échange devient moins inégal que dans les phases inverses.

Par ailleurs, peut-on déduire systématiquement de l'existence d'un solde commercial déficitaire une moindre productivité par rapport à l'étranger (cas des « quatre tigres » analysé p. 263) ? Au moins deux autres éléments entrent en ligne de compte : le rapport productivité/coût et le taux de change de la monnaie qui peut être surévalué, notamment par un haut niveau de taux d'intérêt pour attirer les capitaux : quand on importe plus de marchandises que l'on en exporte, c'est obligatoirement la même chose pour les capitaux. En outre, de manière générale, en sortant du cadre propre aux PED, il existe de par le monde des cas non négligeables de pays déficitaires commercialement et pourtant en tête du palmarès de la productivité, le plus significatif d'entre eux étant les Etats-Unis.

Cette première série de questions théoriques, voire épistémologiques, débouche sur d'autres de type méthodologique. Pour situer l'ampleur des inégalités dans le monde – de plus, des inégalités croissantes – les rapports annuels du PNUD font souvent des comparaisons visant à marquer les esprits entre d'un côté les revenus annuels cumulés des 2 ou 3 milliards d'êtres humains les plus pauvres du monde et de l'autre la fortune de quelques centaines de personnes à peine les plus riches. Eric Toussaint reprend le même type de comparaison. Est-ce méthodologiquement légitime de mettre en parallèle des revenus qui sont un flux et la fortune ou le patrimoine qui sont un stock ? L'avantage de ce type de comparaison est qu'il est très parlant mais il est fragile.

Dans son chapitre 21, Eric Toussaint étudie les transferts de richesses entre la périphérie et le centre. Il passe en revue notamment les transferts correspondant au service de la dette, le paiement de taux d'intérêt quasiment usuriers, le rapatriement des bénéficiaires des multinationales du centre, les royalties perçues par celles-ci au titre de leurs brevets, les placements au Nord des couches dirigeantes du Sud : tous ces transferts sont des flux et on peut les additionner sans problème. Mais on ne peut procéder de même avec les transferts de patrimoines lorsque des privatisations sont menées dans les PED et que les entreprises publiques sont rachetées par des capitaux privés provenant du centre. Dans les deux cas (flux et stock), il y a transfert de richesses, mais ils ne sont pas du même ordre et ne doivent donc pas être additionnés, ce que d'ailleurs Eric Toussaint ne fait pas, à juste titre, mais le lecteur pressé pourrait être tenté de le faire – si on ne l'avertit pas de ce risque – en voyant leur juxtaposition.

Parmi les propositions d'Eric Toussaint, il y en a une qui consisterait à taxer d'environ 10% le patrimoine du décile le plus riche dans chaque pays pour générer des nouvelles ressources utilisables pour l'aide au développement. Deux problèmes se poseraient alors. Le premier renvoie encore à la différence entre flux et stock : un impôt peut avoir pour assiette le patrimoine d'un agent mais celui-ci s'en acquitte grâce à son revenu, sauf à liquider son patrimoine, auquel cas il lui faut le vendre à moins riche que lui ou à l'Etat qui débourse une somme pour pouvoir en prélever ensuite...10%. Pour sortir de cette contradiction, il n'y a que deux solutions : prélever sur les revenus, en adaptant l'assiette (qui peut être le patrimoine) et le taux à ceux-ci, ou bien exproprier. Le deuxième problème tient au fait que si cet impôt est prélevé par pays, les agents appartenant au décile le plus riche d'un pays pourraient ne pas appartenir au décile le plus riche d'un autre pays. La solution réside alors en un impôt mondial, évoqué justement par ailleurs par Eric Toussaint.

Eric Toussaint ose terminer sa thèse en proposant des pistes pour construire des alternatives politiques au capitalisme néo-libéral. Parmi elles, bon nombre, dont certaines viennent d'être examinées, portent sur le fond, et d'autres portent sur les procédures de régulations régionales et mondiale. Il n'esquive pas la difficile question des institutions à réformer ou à mettre en place. Faut-il réformer le FMI, la BM et l'OMC ou bien leur substituer d'autres institutions, ou encore rattacher les premières ou les éventuelles nouvelles à une ONU démocratisée ? L'important, répond Eric Toussaint, est que soit redéfini « radicalement le fondement de l'architecture internationale » (p. 334). On voit bien poindre le souci du politiste de fonder institutionnellement la régulation mondiale de nouvelle façon. C'est une condition absolument nécessaire. Serait-elle suffisante ? Imaginons un FMI où le vote censitaire disparaîtrait et où chaque Etat disposerait d'une voix. Aurait-on pour autant un FMI qui pourrait jouer le rôle de prêteur en dernier ressort mondial, sans doute indispensable aujourd'hui, et que voulait déjà lui faire jouer Keynes en 1944 ? Une banque centrale mondiale est-elle possible sans (au moins) un embryon de gouvernement mondial ? On

connaît déjà les difficultés liées à une banque centrale européenne indépendante sans pouvoir politique au-dessus d'elle.

A travers sa thèse de doctorat, Eric Toussaint a eu l'ambition de croiser les approches complémentaires de l'histoire, de l'économie, de la sociologie et de la science politique. Il fait le choix de présenter une thèse de sciences politiques et ce choix est justifié parce que le problème essentiel qu'il soulève, à savoir les rapports de domination dans le monde perpétués notamment par le biais des institutions financières internationales, n'est pas un problème technique que de bonnes recettes économiques pourraient résoudre, mais avant tout un problème politique.

Le travail d'Eric Toussaint est riche de savoir universitaire et courageux d'engagement citoyen. Il offre un ensemble de connaissances précieuses tout en laissant des questions ouvertes pour des recherches ultérieures : les siennes bien sûr car il dispose maintenant de tout le matériau nécessaire pour contribuer à la théorie critique du capitalisme financier ; et les recherches de ses pairs qui trouveront dans sa thèse et ses multiples travaux une documentation abondante et synthétique. Il laisse aussi des questions ouvertes pour les débats que seule la démocratie est en mesure et en droit de trancher.

Je conclus donc en émettant un avis très favorable pour que Monsieur Eric Toussaint soutienne sa thèse de doctorat en sciences politiques.

Jean-Marie Harribey

15 juin 2004